

« Si tu vois un homme qui a faim, donne lui un poisson : tu le nourriras pour un jour mais apprends lui à pêcher et il se nourrira toute sa vie. »

Proverbe chinois



# PROJET ÉDUCATIF

## École Saint Pierre Teillé

Création graphique : service communication EC44

École Saint Pierre

8 rue de l'Espérance 44440 Teillé

Tél. 02 40 97 71 71 – e-mail : [ec.teille.st-pierre@ec44.fr](mailto:ec.teille.st-pierre@ec44.fr)

Octobre 2015



*Nous souhaitons l'épanouissement de l'enfant dans ses apprentissages comme dans son développement personnel.*

*Chacun doit savoir lire, écrire, compter. Nous voulons favoriser le développement de toutes les intelligences (pratiques, artistiques...)*

*Il est essentiel que l'école soit un lieu dans lequel l'enfant puisse avoir confiance en lui ; il doit être valorisé, encouragé, soutenu et respecté.*

## UNE ÉCOLE

### *ouverte sur le monde*

Il nous semble important que les enfants de notre école aient une ouverture sur le monde extérieur, qu'ils tissent des liens avec d'autres personnes.

Nous voulons vivre des projets avec les acteurs locaux de notre commune, des associations caritatives, mais également avec d'autres écoles proches ou plus lointaines.

## UNE ÉCOLE

### *pour tous*

Chaque enfant doit apprendre à vivre en communauté, il doit accepter l'autre avec ses différences, être tolérant et bienveillant.

Une relation de confiance est nécessaire entre chaque membre de la communauté éducative.



## UNE ÉCOLE

### *catholique*

Nous souhaitons vivre avec les enfants les temps forts de l'année liturgique au travers de rassemblements.

Nous voulons soutenir des actions de solidarité pour que chaque enfant prenne conscience qu'il peut venir en aide aux autres.

Les valeurs chrétiennes doivent être véhiculées au sein de l'école par chaque membre de la communauté éducative.

Les relations avec la Paroisse doivent être soutenues.



## UNE ÉCOLE

### *qui prend en considération chaque enfant*

L'enfant doit être conscient de ses difficultés comme de ses réussites.

Il est important de favoriser l'autonomie et nous souhaitons que l'enfant soit acteur de ses apprentissages.

Une aide spécifique doit être apportée aux enfants en difficulté.

Il est nécessaire de prendre en compte les rythmes de l'enfant.

L'équipe enseignante doit s'efforcer de mettre en place la transversalité et le décloisonnement.

